



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2020

L'An Deux Mille Vingt, le vingt trois septembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Parc de la MAIRIE, sur la convocation du 18/09/2020 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaients présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Vanessa MARTIN, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE

Absents excusés :

Karine DUBOIS

Cédric CONVERTINI a donné pouvoir à Rémy COSTA

Eric CHAUDOREILLE a donné pouvoir à Fabien FIARD

Secrétaire de séance : Michel TOULOUZE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

En préambule, le conseil municipal a une pensée à la mémoire de Pascal PAVEYRANNE, décédé le 6 septembre 2020.

1. Lancement des travaux de Lascours, délais, financements

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse de l'offre,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Décide de retenir pour l'exécution des travaux **Groupement GIRAUD SAS / SARL BENOI René et Fils / SAS SOLS MEDITERRANEE** pour un montant de **210 090,68 €uros H.T**

Et **Autorise** le Maire à signer le marché pour un montant de **210 090,68 €uros H.T**

Autorise le Maire à engager les travaux.

Autorise le Maire à contracter un emprunt de 250 000 €uros TTC sur deux ans.

Autorise le Maire à signer les décisions de poursuivre les travaux et les ordres de service, dans le cas où des travaux supplémentaires apparaîtraient et ceci dans les limites du financement mis en place.

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à son terme cette opération.

Les subventions attendues sont les suivantes :

Etat / Detr : 85 750 Euros (Acquises)

Conseil Général : 48 000 Euros (Acquises)

Région : 30 000 Euros (En attente)

VOTE A L'UNANIMITE

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00.